



## Léon-Jérôme KAHN

par André BALENCY-BEARN

*Président honoraire de la Chambre syndicale nationale des constructeurs en ciment armé et béton précontraint.*

C'est au nom des amis constructeurs de Léon-Jérôme KAHN que je viens exprimer ici un dernier adieu.

Une commune profession nous avait réunis pendant de longues années au sein de la Chambre syndicale nationale des constructeurs en ciment armé et béton précontraint, dont il était avant moi membre assidu et au sein de laquelle j'ai fait sa connaissance.

Il s'intéressait très vivement aux problèmes scientifiques et techniques de la construction pour laquelle il avait une grande compétence. Il nous représentait à ce titre auprès des grandes associations s'intéressant à notre spécialité et j'admiraais déjà ses talents et la profondeur de son jugement.

Mais c'est surtout au cours d'un voyage d'études aux Etats-Unis, où j'avais été convié avec lui après la dernière guerre, que j'ai appris à mieux connaître dans les moments d'intimité de notre séjour et à apprécier son attachante personnalité. Il abordait avec beaucoup de modestie les épisodes de sa vie par les côtés anecdotiques ou amusants; lui qui, je devais l'apprendre par la suite, avait connu de si grandes vicissitudes. Ce n'est que par les confidences d'amis communs que j'ai pu savoir l'étendue de mérites qu'il cachait avec une sorte de discrétion et de pudeur. Mais je pense qu'il est de mon devoir et que la justice autant que l'amitié commandent de saluer ici en cet instant douloureux une aussi grande figure.

Léon-Jérôme KAHN, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur et constructeur, se passionne pour l'aviation et apprend à voler dès 1912 avec cinq de ses camarades de Polytechnique. Il est mobilisé en 1914 comme lieutenant d'artillerie. Il est cité à l'ordre de l'Armée après la bataille de la Marne et passe en 1916 dans l'aviation. Commandant de l'escadrille 218, de mars 1917 à février 1918, il termine la guerre jeune capitaine, comme commandant de l'aéronautique du 8<sup>e</sup> corps d'armée.

Deux fois blessé, il est cité huit fois, une fois à l'ordre du Groupe d'armée, trois fois à l'ordre de l'Armée, il est fait chevalier de la Légion d'honneur.

La vie civile le reprend : président de la Société *Anciens Etablissements Lang*, il anime et développe cette entreprise de travaux publics, fondée par son grand-père et qui compte parmi les plus anciennes de notre Chambre syndicale. Il représente la profession pendant de longues années comme membre du Comité de direction de la Chambre syndicale et auprès de

l'Association internationale des ponts et charpentes. Il exécute de nombreux travaux en France et au Proche-Orient.

Il est promu entre les deux guerres au grade d'officier de la Légion d'honneur au titre militaire. Bien qu'ayant dépassé la limite d'âge de mobilisation, il reprend du service en 1939 comme commandant de l'armée de l'Air. Il est promu lieutenant-colonel au début de l'année 1940.

Démobilisé au moment de l'Armistice, il reprend une nouvelle fois son activité d'entrepreneur de travaux publics.

Arrêté par la Gestapo pour faits de résistance en 1943, il est déporté à l'île d'Aurigny où il reste presque un an. Puis il s'évade dans des conditions dramatiques et exceptionnelles du train qui l'emmenait en Allemagne en déportation définitive. Il est à Paris au moment de la Libération.

Bien que gravement atteint dans sa santé, il reprend une troisième fois son activité d'entrepreneur.

Il a la joie de voir son fils Jean-Pierre, ingénieur E.T.P., associé à son œuvre, et sa famille croître avec la naissance de six petits-enfants.

Sa carrière militaire est couronnée par sa promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Désigné par ses collègues pour représenter la profession au Tribunal de commerce de la Seine, il fait à ce tribunal une longue et brillante carrière, qu'il termine comme président de la 1<sup>re</sup> chambre. Il prolonge cette carrière consulaire par une très importante activité d'arbitre et d'expert où, par sa finesse de jugement et son adroite diplomatie, il rendit de très grands services à notre profession.

Il réussit à mener une activité aussi exceptionnelle en surmontant de façon quasi permanente, depuis la guerre, des maux cardiaques de plus en plus douloureux.

Une dernière crise vient de l'emporter en quelques heures.

Cher ami Léon-Jérôme KAHN, si discret et si volontairement effacé, ton extraordinaire personnalité a laissé parmi nous une empreinte d'estime et d'affection qui te prolonge sur la terre comme te prolongent ton entreprise et ta famille, à laquelle j'adresse mes condoléances douloureusement émuës. Le petit grelot qui est au fond de nos cœurs t'accompagne au moment de l'éternel repos mieux sans doute que la solennité des grands honneurs que tu ne souhaitais pas.

A. BALENCY-BEARN.